

Hotel de ville
Place Foch
Châlons en Champagne
accus@wanadoo.fr

Monsieur	Christophe	THUNIN
Monsieur	Jean-Jacques	FRINOT
Monsieur	Laurent	DOQUET
Mademoiselle	Cécile	SALLET
Monsieur	Yves Michel	FRAPART
Mademoiselle	Isabelle	MIRROIR
Monsieur	Francis	BERNARD COLLAS
Monsieur	Bruno	PEREIRA
Monsieur	Jean-Claude	GORREZ
Monsieur	Marc	LEVESQUE
Monsieur	Encolpe	DEGOUTE
Monsieur	Olivier	LANEZ
Monsieur	Philippe	DEBRARD
Monsieur	Pascal	ERRE
Monsieur	Denis	JOB
Monsieur	Jean-Jacques	MONCLIN
Madame	Catherine	PRIOLLET
Monsieur	Gilles	PRIOLLET
Monsieur	François	MEYER
Madame	Dominique	ESTIENNE
Monsieur	Pol	LAVEFVE
Monsieur	Alain	SCHILDLOWSKY
Monsieur	Benoit	COSENET
Monsieur	Bernard	REOCREUX
Mademoiselle	Sabine	CHASSARY
Monsieur	Philippe	SEBBAG
Madame	Anne Marie	SEBBAG

Objet : Assemblée Générale Ordinaire de l'Association

PJ : Pouvoir
Ordre du jour
Rapport D'activité
Rapport Moral

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après un an d'existence, l'association des Châlonnais en Champagne usagers de la SNCF, organise sa première assemblée générale ordinaire.

Au cours de cette réunion nous établirons le bilan de l'année écoulée et nous tracerons les principales orientations pour l'année 2006.

Association des Châlonnais en Champagne Usagers de la SnCF

Hotel de Ville de Châlons en Champagne, Place Foch Châlons en Champagne - ACCUS@wanadoo.fr.

Nous vous convions à participer à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire ou à vous faire représenter par le biais du pouvoir Ci-joint.

Le Samedi 11 Mars 2006 à 10 Heure Salle de Malte,
1^{er} Etage 7, rue du Lycée à Châlons en Champagne.

Comptant sur votre contribution, je vous prie de recevoir mes plus sincères salutations.

Karim Benali
Président de l'ACCUS



**POUVOIR
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ACCUS
11 Mars 2006**

Je soussignéadhérent à

l'ACCUS donne pouvoir à

.....afin de me

représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association et voter en mon nom toutes les décisions qui seront soumises au vote.

Bon pour pouvoir¹

A

Le

Signature

Bon pour acceptation de pouvoir¹

A

le

Signature

¹ : reproduire la mention manuscrite






**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE L'ACCUS
11 Mars 2006**

SALLE DE MALTE,

19 rue du Lycée Châlons en Champagne

ORDRE DU JOUR

- 1- rapport moral
- 2- rapport d'activité
- 3- rapport financier
 -  bilan d'exercice
 -  budget
 -  Cotisation 2006
- 4- Débat : Orientations/projet
 - Tarification
 - Aménagement de la gare et son quartier
- 5- Questions Diverses



RAPPORT MORAL

Le dialogue avec l'autorité d'organisation des transports (Conseil Régional) et la SNCF, nous ont permis d'obtenir avec un succès certain le maintien du niveau de desserte de Châlons en Champagne.

Nous n'avons pu obtenir la satisfaction de toutes nos revendications notamment sur le choix des horaires des TGV. Nous reprendrons cette demande en 2007 après le démarrage du TGV.

Par ailleurs, le débat sur une liaison vers Vatry prolongeable à terme vers Troyes et de nouveau en débat. L'association sera attentive aux développements sur cette orientation qui ne doit pas fragiliser la desserte Paris-Troyes-Bâle.

Concernant les tarifications nous engagerons les discussions avec la SNCF dès juin 2006 comme convenu. Nous disposons à présent d'une évaluation du surcoût engendré par la mise en œuvre du TGV.

Les discussions porteront également sur la mise en place d'abonnement « libre circulation » permettant d'emprunter indifféremment la ligne TGV ou la ligne Classique moyennant, probablement, une réservation pour le TGV.



RAPPORT D'ACTIVITE

De nombreux contacts ont été établis lors du dernier trimestre 2004 pour constituer une association des usagers Châlonnais afin de défendre nos intérêts communs en vue de l'arrivée du TGV en l'absence de toute autre association Châlonnaise.

Cette démarche s'est accompagnée dans le même temps par des contacts pris avec différents partenaires :

- la CCI Châlons Epernay Vitry le François qui nous a aidé à formaliser notre plateforme revendicative
- la mairie de Châlons en Champagne qui a soutenu notre démarche lors des négociations régionales
- le Conseil Régional Champagne-Ardenne qui a été à notre écoute dans la construction de son plan de transport et a retenu un certain nombre de nos demandes
- la FNAUT qui nous a intégré dans ces rapports avec la SNCF et les pouvoirs publics et à laquelle nous adhérons.

Des questions subsistaient à l'issue de notre première AG. Elles portaient

- sur la mise en place d'une liaison plus tardive le matin dans le sens Paris Châlons avec une arrivée à Paris aux alentours de 10H. Le conseil régional vient de répondre favorablement à cette demande (courrier du 4 Mai 2005) en créant, en accord avec la région Picardie, un train au départ de Châlons à 8 h 15 (arrivée à Paris à 9h53), en remplacement de celui de 19h53 (arrivée à Paris à 21h06)
- sur la création d'un troisième TGV. Cette question déjà posée lors des précédentes réunions des Associations d'usagers /SNCF est restée pour l'instant sans réponse. Je crois savoir que peu d'acteurs y sont favorables.
- Sur la tarification mixte TGV/TER pour les usagers de Châlons en Champagne et Vitry le François. Cette question qui préoccupe le conseil régional est toujours sans réponse et sera reposée lors de la prochaine réunion Associations d'usagers/SNCF.

L'année 2005 s'est donc déroulée en « demi teinte ». Après les négociations sur les horaires, la SNCF a réduit ses contacts avec les associations d'usagers considérant que les questions sur la tarification ne seraient abordées que durant 2006. Les questions sur les horaires sont soumises à une période d'expérimentation allant de la date de démarrage (au début juin 2007) pour une durée d'une année.

Les activités de l'association en 2005 :

- ✚ 2 rencontres avec la SNCF ont eu lieu. Une en juin 2005 l'autre en septembre 2005
- ✚ 1 réunion des membres de l'association a eu lieu le 8/10/2005.
- ✚ 2 interviews : une à radio Mau-Nau et une au journal L'UNION
- ✚ 2 participations à la réunion du Conseil Régional pour la restitution de l'Etude économique sur les impacts de la Ligne TGV en Champagne Ardenne.

Association des Châlonnais en Champagne Usagers de la Sncf

Hotel de Ville de Châlons en Champagne, Place Foch Châlons en Champagne - ACCUS@wanadoo.fr.



Lors de la dernière réunion avec la SNCF de septembre 2005, il nous a été confirmé l'entrée en vigueur de la nouvelle grille en juin 2007, soit parallèlement à la mise en place du TGV.

Enfin, concernant les matériels, le transfert des rames « corails » à la région nous a été confirmé. Une réhabilitation des voitures est programmée pour 2008.

Enfin, pour les transports régionaux, l'acquisition de rames « Bombardier » nouvelles a été amorcée.

<p>RESOLUTION : Les membres de l'association ACCUS réuni en assemblée générale votent l'adoption du rapport d'activité l'année 2005.</p>



FINANCE

1. Bilan de L'exercice (Rapport financier)

Le bilan sera remis en séance.

2. Budget 2006

Budget 2005	
Recettes	Dépenses
Cotisation 280€	Frais de constitution de l'association 38,29 €
	Adhésion à la FNAUT 62 €
	Assurance 54 €
	Timbre et photocopies 50€
	Frais de papeterie 33,90 €

Budget 2006	
Recettes	Dépenses
Cotisation 280€	Adhésion à la FNAUT 62 €
	Assurance 60 €
	Timbre et photocopies 50 €
	Divers 108€

RESOLUTION : Les membres de l'association ACCUS réuni en assemblée générale votent l'adoption du budget pour l'année 2006.

3. Cotisation

RESOLUTION : Les membres de l'association ACCUS réuni en assemblée générale votent le maintien de la cotisation d'adhésion à **10 €** pour l'année 2006.